MS109

Micromedia Limited

The contents of this microfiche are copyright by the publisher of the original document. Please contact the original publisher for guidance in copyright matters.

PM-1 3½"x4" PHOTOGRAPHIC MICROCOPY TARGET
NBS 1010a ANSI/ISO #2 EQUIVALENT

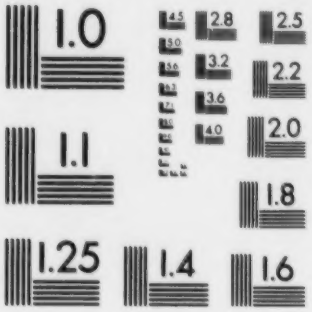

MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART
NATIONAL BUREAU OF STANDARDS
STANDARD REFERENCE MATERIAL 1010a
(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)

This statement was filmed with this document. If the pages of the document are less clear than this statement it is due to the poor photographic quality of the document.

NATIONAL MICROGRAPHICS ASSOCIATION

24x

RAPPORT D'EXPLOITATION DE L'OURS BLANC ET RÉSULTATS DU PROGRAMME DE CUEILLETTE D'ÉCHANTILLONS BIOLOGIQUES SAISON 1986-1987

par
Denis Vandal
et
Johnny Adams

Janvier 1988

Québec

89-02393/

RAPPORT D'EXPLOITATION DE L'OURS BLANC ET RÉSULTATS DU PROGRAMME DE CUEILLETTE D'ÉCHANTILLONS BIOLOGIQUES SAISON 1986-1987

Denis Vandal

et

Johnny Adams

Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche

Direction régionale du Nouveau-Québec

Service de l'aménagement et de l'exploitation de la faune

Janvier 1988

Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Québec
1er trimestre 1988
ISBN: 2-550-18538-2

RÉSUMÉ

Le programme de suivi de la récolte d'ours blancs et de cueillette d'échantillons biologiques, mis sur pied par le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche en 1985, s'est déroulé avec succès pour une deuxième année consécutive. Les Inuit ont abattu 37 ours en 1986-1987 comparativement à 49 au cours de la saison 1985-1986. A l'instar de l'année précédente, la grande proportion de la récolte est composée de mâles adultes âgés de plus de 3 ans et de sous-adultes des deux sexes. Les chasseurs nous ont rapporté encore cette année deux étiquettes appartenant à des ours marqués par d'autres juridictions. Enfin, nous avons récolté 18 échantillons de muscle et/ou d'organes provenant d'ours abattus dans différentes communautés.

ABSTRACT

Biological samples and the harvest program on Polar bear set up in 1985 by the ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, spread out successfully during this second year. Inuit hunters killed 37 bears in 1986-1987 compared with 49 during the 1985-1986 hunting season. Like the previous year, most of polar bears killed were adult males more than three years of age and sub-adults of both sexes. This year, two bears marked in Ontario and Northwest Territories were reported and we gathered 18 muscle and organ samples from bears killed along Hudson and Ungava coasts.

ᓄᐃᑦᓯᒪᓂᖅᓱᒪᓕᕆᓂᖅ

ᖃᐅᔨᓴᕐᓂᐊᕐᓂᖅ, ᐊᑦᒪᓗ ᖃᐅᔨᓴᓇᓂᕐᓄᑦ ᓄᓇᓕᒻ 1985-ᒥ ᑯᐸᐃᓐᑯᑦ ᐅᒪᓕᓯᓚᐅᕐᓯᓐᓄᑦ, ᐃᓕᓴᕐᓂᕐᔪᐊᕐᓗᒍ ᐊᐃᑦᐸᖓᓕ ᐊᑦᕿᔪᒥᒃ. ᐃᓄᐃᑦ ᐅᒪᓕᕐᓂᐊᖅᑎᓄᑦ ᑐᓴᕐᓯᓕᕆᓂᕐᔪᐊᕐᓗᒍ 37-ᓕ ᓄᓇᓕᒻ 1986-1987-ᒥ. 49 ᑐᓴᕆᔨᓕᕆᔨᕐᑎᓐᓄᑦ 1985-1986-ᒥ. ᐊᑦᕿᔪᓕᕆᔨᕐᒥ. ᐃᓗᐃᓚᖅᑕ ᓄᓇᐃᑦ ᑐᓴᕆᐃᑦ ᓄᓇᓖᑦᓯᓕᕆᔨᕐᔪᐊᕐᓗᒍ, ᐊᑦᔪᓂᑦ, ᐱᖓᓱᑦ, ᐅᖓᑖᓕ ᐅᑭᐅᖓᓱᓂᑦ, ᐊᑦᓚᓗ ᓄᓇᓖᑦᓯᓕᕆᔨᕐᑐᐃᐃᑦ, ᐊᑦᔪᓂᑦ, ᐊᑦᓄᐃᓗ. ᑕᐃᒪᓕ ᐊᑦᕿᔪᒥ ᒪᑦᑭᑦ ᓄᓇᓄᓇᐃᓐᓇᕐᓂᖅᓱᒪᓕᕆᓂᕐᔪᐊᕐᓗᒍ (Ontario) ᐊᑦᓚᓗ ᓄᓇᑦᓯᐊᒥ ᐊᑦᓯᑕᐅᓯᒪᓕᕆᔨᕐᔪᐊᕐᓗᒍ. ᓄᐊᑦᓯᓕᕆᔨᕐᔪᐊᕐᔪᒍᑦ 18-ᓕ ᓄᑭᓕ, ᐊᑦᓚᓗ ᑎᒥᐅᑦ ᐃᓗᐊᑦᑕ ᖃᐅᔨᓴᐅᑎᖅᓕᓂ, ᓄᓇᓕᒻ ᑐᓴᕆᐃᑦᓕ, ᓯᓚᖅᓕ ᖃᑦᓴᑦ ᐊᑦᓚᓗ ᐊᑦᖃᕐ ᕿᐃ.

REMERCIEMENTS

Le programme n'aurait pas obtenu un succès aussi important si nous n'avions reçu l'excellente collaboration de l'administration régionale Kativik et du groupe de Gestion de la Faune Anguvigaq inc. Nous tenons à remercier principalement MM. Sammy Ekoomiak, Michael Barrett et tous les secrétaires municipaux des villages inuit. Nous désirons aussi remercier M. Bobby Baron et les représentants des chasseurs de toutes les communautés en espérant que la Société Makivik laisse en place cet organisme qui sert de lien entre les chasseurs et les différents intervenants gouvernementaux.

Enfin, nous remercions MM. Gilles Harvey et Serge Couturier ainsi que Mmes Danièle Rémillard, Josée Brunelle et Hélène Bernier pour les commentaires constructifs apportés au document.

TABLE DES MATIERES

	Page
Résumé	III
Abstract	V
ᓇᐃᒋᓕᒫᓂᖅ	VII
Remerciements	IX
Table des matières	XI
Liste des tableaux	XIII
Liste des figures	XV
1. Introduction	1
2. Suivi et distribution de la récolte	3
3. Structure d'âge et de sexe des ours enregistrés	8
4. Recapture d'ours porteurs d'étiquettes à l'oreille	11
5. Discrimination des populations	13
6. Conclusion et recommandations	16
Références	17

LISTE DES TABLEAUX

Page

Tableau 1. Récolte d'ours blancs par communauté pour les saisons 1985-1986 et 1986-1987 4

Tableau 2. Structure d'âge et de sexe des ours enregistrés en 1987-1988 9

Tableau 3. Estimations de l'âge d'ours provenant de la récolte de 1985-1986 10

Tableau 4. Caractéristiques des échantillons biologiques récoltés en 1986-1987 14

LISTE DES FIGURES

Page

Figure 1. Localisation des ours blancs abattus par les chasseurs inuit au cours des saisons 1985-1986 (n=49) et 1986-1987 (n=37) 5

Figure 2. Distribution temporelle de la récolte d'ours blancs pour les années 1985-1986 et 1986-1987 7

Figure 3. Distance entre les lieux de marquage et d'abattage des ours porteurs d'étiquettes récupérés par les chasseurs inuit depuis 1985 12

1. INTRODUCTION

L'ours blanc (Ursus maritimus) a été pendant longtemps une espèce délaissée par les gestionnaires de la faune du Québec. L'absence de population sur les côtes québécoises a sûrement contribué grandement à cet état de chose. Même s'il n'existe pas de sites de mise bas connus et vérifiés en terre québécoise, il demeure que les Inuit ont tué en moyenne 44 ours blancs annuellement depuis 1972 selon le rapport des tanneries (Crête et al., 1987). Cette situation a ainsi amené les scientifiques des autres provinces et territoires à s'intéresser à la récolte prélevée par les Inuit québécois et même à tenter de les convaincre à diminuer leur nombre de prises sous prétexte qu'ils surexploitaient les stocks. Toutes ces tentatives ont été généralement mal accueillies et infructueuses. De par les niveaux d'exploitation garantis qui découlent de la Convention de la Baie James et du Nord québécois, les Inuit se sont réservé le droit d'abattre au moins 58 ours blancs par année pour des besoins de subsistance (Entente 85 a-3F). Mais en réalité la récolte n'a jamais excédé ce niveau, sauf en 1979 où 59 ours furent abattus. Depuis trois ans, le Québec a fait des pas énormes pour améliorer la gestion de cette espèce.

En 1984, le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche et le groupe Anguvigaq (Gestion de la faune Anguvigaq inc.) en arrivaient à une entente qui devait par la suite être entérinée par le Comité conjoint de chasse, de pêche et de piégage. Les points les plus importants de cette entente concernent le respect d'une saison de chasse, la protection intégrale de certaines classes d'âge d'ours et l'apposition de sceaux sur toutes les peaux d'ours abattus (Vandal, 1987).

A l'automne 1985, le Québec faisait un pas de plus en décidant de mettre sur pied un programme de suivi de la récolte annuelle et de cueillette d'échantillons biologiques sur les ours abattus par les autochtones. Ce programme, réalisé en collaboration avec le groupe Anguvigaq, l'administration régionale Kativik et les chasseurs, a été couronné de succès (Vandal, 1987). Dans la même année, le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche réalisait un inventaire aérien des côtes québécoises des

baies d'Hudson et d'Ungava et des principales îles au large dans le but de développer une méthode pouvant servir d'indice d'abondance de l'ours blanc (Crête et al., 1987).

Le Ministère est aussi en voie de proposer aux représentants inuit un plan de gestion de l'espèce dont ils seront le maître d'oeuvre (Crête et al., 1987).

Ce rapport dresse le bilan de la chasse à l'ours blanc pour la saison 1986-1987 et discute de la pertinence du programme suite aux deux années d'opération.

2. SUIVI ET DISTRIBUTION DE LA RÉCOLTE

Le nombre total d'ours blancs récoltés par les Inuit entre le 1er septembre 1986 et le 31 mai 1987 est de 37, accusant ainsi une baisse de 22% par rapport à l'année précédente (Tableau 1). De plus, 53% de la récolte provient de deux communautés, soit Inukjuak et Kangiqsujuaq, ce qui diffère aussi sensiblement de la saison 1985-1986 (Tableau 1).

Les enregistrements montrent que les Inuit de Killiniq, Quaqtaq et Ivujivik n'ont presque pas tué d'ours sur les îles au cours de l'automne 1986, ce qui explique la baisse substantielle observée dans la récolte. Le système d'enregistrement est en force depuis deux ans et nous ne croyons pas que la différence dans le nombre d'ours abattus puisse s'expliquer par une diminution volontaire du nombre d'enregistrements des prises.

Cependant, nous avons eu un peu de difficulté à enregistrer les ours abattus par les chasseurs de Quaqtaq. Nous soupçonnons que certains chasseurs omettent volontairement d'enregistrer des ours provenant de l'île Akpatok.

Enfin, 25 chasseurs ont participé à la récolte cette année comparativement à 28 pour la saison de chasse 1985-1986; un chasseur d'Inukjuak a été particulièrement actif en abattant 7 ours au cours de la saison 1986-1987.

Si on subdivise la partie du Québec située au-delà du 53e degré de latitude nord en trois régions géographiques et que l'on distribue la récolte en fonction de ces dernières, on constate que 16 ours ont été abattus sur la côte Est de la baie d'Hudson, 11 dans le détroit d'Hudson et 10 dans la région comprise entre les côtes Est et Ouest de la baie d'Ungava (Figure 1).

TABLEAU 1. Récolte d'ours blancs par communauté pour les saisons 1985-1986 et 1986-1987.

Communauté	Zone d'aménagement	Nombre d'ours abattus 1985-1986	1986-1987
Killiniq	B	8	1
Kangiqsualujjuaq	B	1	2
Kuujjuaq	B	0	0
Tasiujaq	B	1	2
Aupaluk	B	1	0
Kangirsuk	B	2	2
Quaqtaq	B	12	3
Kangiqsujuaq	B	1	6
Salluit	C	1	2
Ivujivik	C	6	3
Akulivik	C	2	3
Povungnituk	C	0	0
Inukjuak	A[3]	12	13
Umiujak	A[3]	0[a]	0
Kuujjuarapik	A[3]	2	0
Chisasibi	A[3]	0[b]	0
	TOTAL	49	37

[a] Ce village a été inauguré qu'en 1986 mais les habitants qui y demeuraient en hiver 1986 nous ont confirmé qu'aucun ours n'a été abattu en 1985-1986.

[b] Ce village n'était pas impliqué dans le programme de suivi de 1985-1986. Cependant, George Lameboy, président de la corporation EEYOU nous a affirmé qu'aucun ours blanc n'a été abattu en 1985-1986.

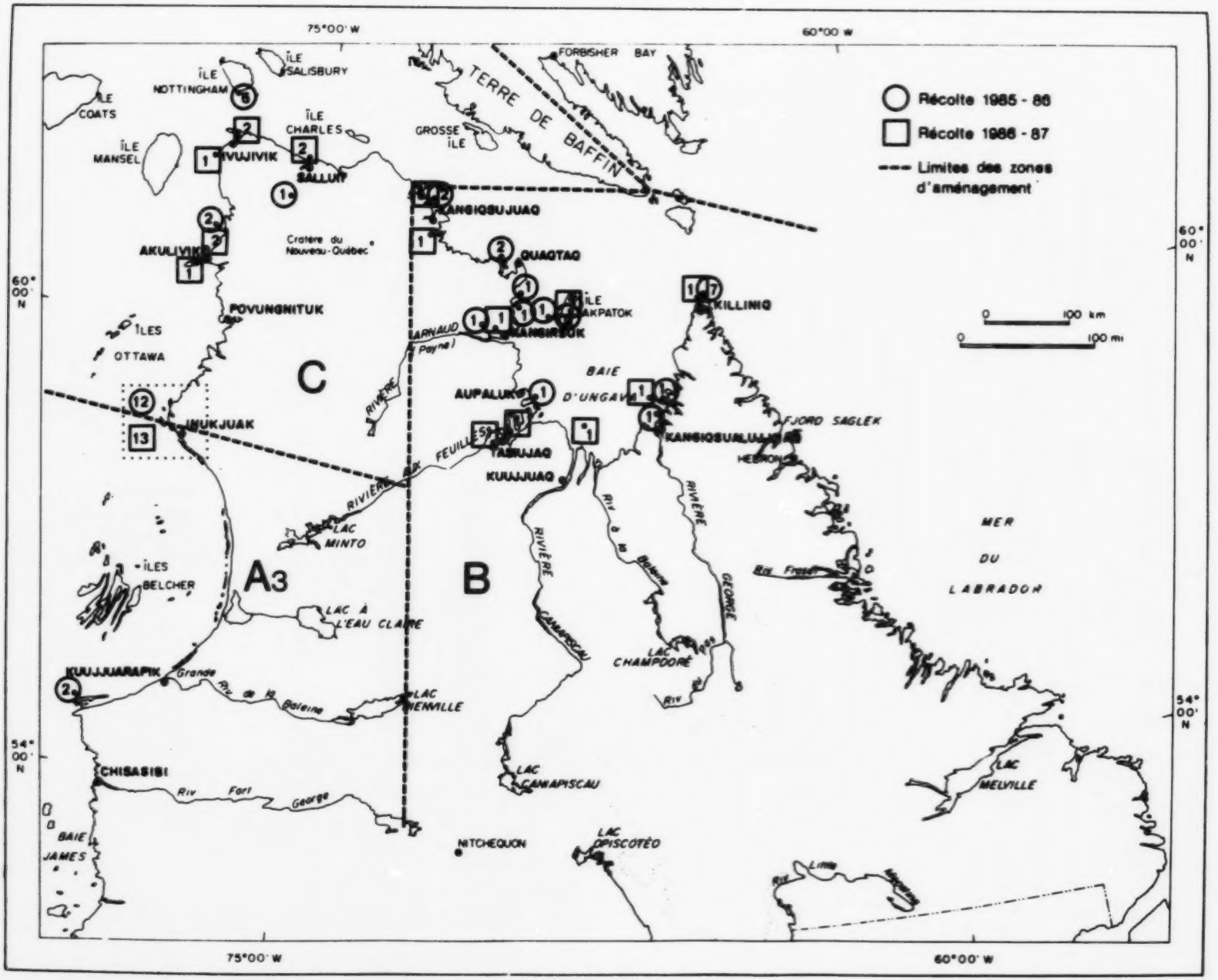

Figure 1: Localisation des ours blancs abattus par les chasseurs inuit au cours des saisons 1985-86 (n=49) et 1986-87 (n=37).

Ces divisions géographiques correspondent approximativement à celles proposées par le Comité technique canadien sur l'ours blanc (Figure 1; Urquhart and Schweinsburg, 1984). La récolte s'est maintenue stable dans les zones A^3 et C et a subi une baisse importante dans la zone B. Comme mentionné précédemment, cette baisse est associée au fait que beaucoup moins d'ours ont été abattus sur les îles au cours de l'automne 1986.

Il existe aussi une variation dans le nombre de prises par communauté reliée aux déplacements des ours. En effet, leur présence dans un secteur donné dépend à la fois de l'abondance des phoques, de leur accessibilité et de la condition physique des glaces (Urquhart et Schweinsburg, 1984). Par exemple, les chasseurs de Kangiqsujuaq ont abattu 1 ours en 1985-1986 comparativement à 6 en 1986-1987 (Tableau 1).

Selon les fiches d'enregistrement, la majorité des chasseurs semble respecter la saison de chasse puisqu'ils n'ont abattu qu'un seul ours au cours du mois d'août (Figure 2). A l'instar de l'an passé, 68% de la récolte a été prélevé entre les mois de janvier et avril (Figure 2), c'est-à-dire pendant la période où les chasseurs et les ours sont les plus actifs.

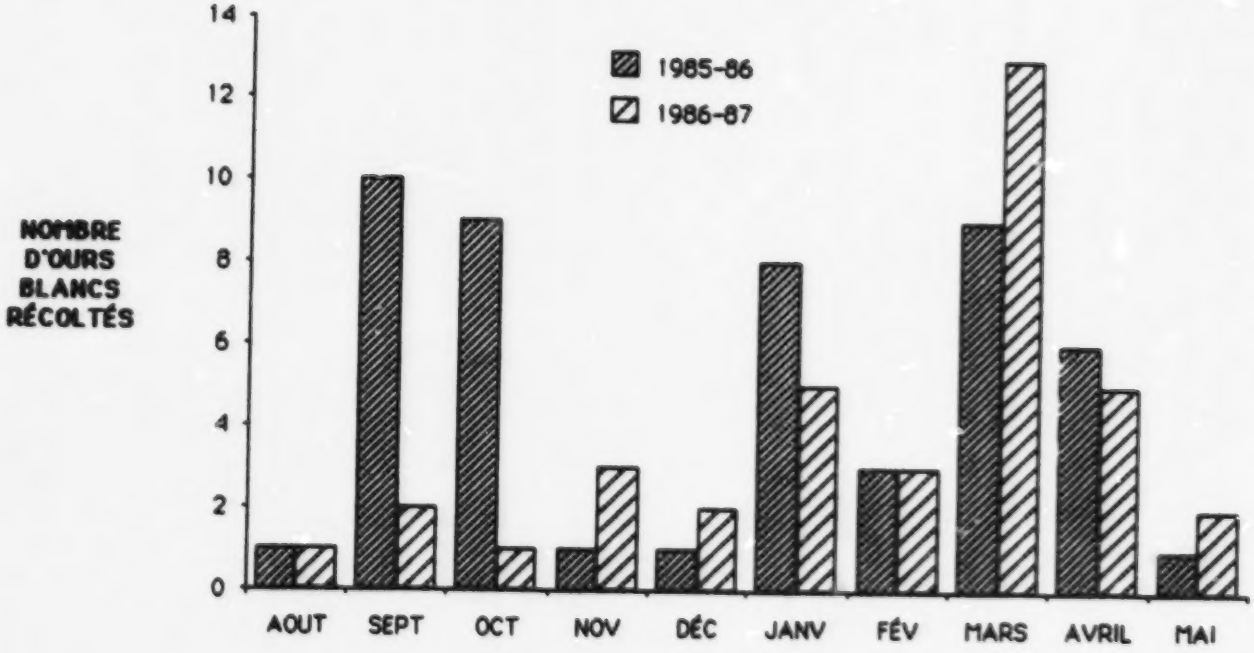

Figure 2: Distribution temporelle de la récolte d'ours blancs pour les années 1985-86 et 1986-87.

3. STRUCTURE D'ÂGE ET DE SEXE DES OURS ENREGISTRÉS

Les données de récolte montrent que 68% des ours abattus par les chasseurs sont des mâles âgés pour la plupart de plus de 3 ans [1] (Tableau 2). Des 12 femelles abattues, 7 d'entre elles étaient âgées de 1 à 3 ans. L'une d'elles ainsi que ses oursons âgés d'environ 2 ans ont été abattus par des chasseurs de Quaqtaq sur l'île Akpatok.

A l'instar de l'année précédente, la grande proportion de la récolte, soit 87%, est composée de mâles adultes (≥3 ans) et de sous-adultes (1-3 ans) des deux sexes (Tableau 2). Ces données semblent indiquer que les Inuit du Québec abattent principalement des sous-adultes en dispersion et des mâles adultes solitaires particulièrement actifs en période de rut, c'est-à-dire au cours des mois de mars et avril.

Le petit nombre de femelles adultes dans la récolte (n=5) et l'absence de mention de femelles vues en compagnie de leur(s) ourson(s) de l'année semblent confirmer la rareté des sites de mise bas en terre québécoise. Néanmoins, nous avons récupéré en mars 1987 deux oursons âgés d'environ 4 mois dont la mère avait été abattue près de Kangiqsualujjuaq par des chasseurs de l'endroit. Ces derniers n'avaient pas aperçu les oursons cachés dans la tanière maternelle située le long de la côte.

Des 20 ours âgés par les spécialistes des Territoires du Nord-Ouest en 1985-1986 (Tableau 3), 10 d'entre eux avaient 2 et 3 ans et aucun n'était accompagné de sa mère lors de l'abattage. Ceci tend à confirmer que les jeunes ne demeurent pas plus de deux ans en compagnie de leur mère. De plus l'estimation d'âge fournie par les chasseurs correspond assez fidèlement à l'âge évalué par les spécialistes des Territoires du Nord-Ouest,

---

[1] Selon l'âge déterminé par les chasseurs.

à l'exception des animaux de trois ans. En effet, les chasseurs doivent alors trancher entre la classe 1-3 ans et ≥ 3 ans, jugement difficile à porter pour un spécimen de 3 ans.

TABLEAU 2. Structure d'âge et de sexe des ours enregistrés en 1987-1988.

SEXE	JEUNES (0-1 an[1])	SOUS-ADULTES (1-3 ans)	ADULTES (≥3 ans)	TOTAL
Mâle	0	6	20	26
Femelle	0	7	5	12
Total	0	13	25	38

[1] Ces catégories d'âge proviennent des estimations faites par les chasseurs. L'âge réel des ours sera mesuré par les spécialistes des Territoires du Nord-Ouest à partir de la lecture des anneaux de cément des premières prémolaires inférieures.

TABLEAU 3. Estimations de l'âge d'ours provenant de la récolte de 1985-1986.

N° DE FICHE D'ENREGISTREMENT	AGE ESTIMÉ [1] SUR LE TERRAIN (an)	AGE ESTIMÉ [2] EN LABORATOIRE (an)
35	≥3	3
63	≥3	5
110	≥3	2
112	1 - 3	3
116	≥3	7
117	≥3	3
122	≥3	5
123	≥3	2
205	1 - 3	4
206	indéterminé	6
211	≥3	2
212	≥3	18
232	≥3	22
238	1 - 3	3
260	≥3	4
271	≥3	14
284	1 - 3	5
286	≥3	3
201	≥3	3
OOKPIK	≥3	3

[1] âge estimé par les chasseurs lors de l'abattage
[2] âge déterminé par la méthode de la lecture des anneaux de cément

4. RECAPTURE D'OURS PORTEURS D'ÉTIQUETTES A L'OREILLE

Deux ours porteurs d'étiquettes à l'oreille et/ou de tatouages aux lèvres ont été abattus par des chasseurs d'Inukjuak au cours de la saison 1986-1987. Ces ours sont capturés et marqués par d'autres juridictions pour connaître davantage leurs déplacements afin d'estimer plus précisément la densité des populations. Le retour de ces étiquettes est donc essentiel et nous procure des informations précieuses sur la biologie de l'espèce.

Les deux animaux rapportés cette année étaient des mâles. L'un d'eux, portant le numéro X16249, a été marqué en Ontario (56°47'N, 86°46'W) en août 1985 à l'âge adulte et l'autre, avec le numéro X08737, fut marqué à Terror Point sur l'île Southampton (64°07'N, 80°57'W) en octobre 1984 à l'âge de 3 ans. Depuis le début du programme, 5 ours marqués nous ont été rapportés (Figure 3). Certains d'entre eux ont été abattus à des distances atteignant 875 km de leur point de marquage (Figure 3).

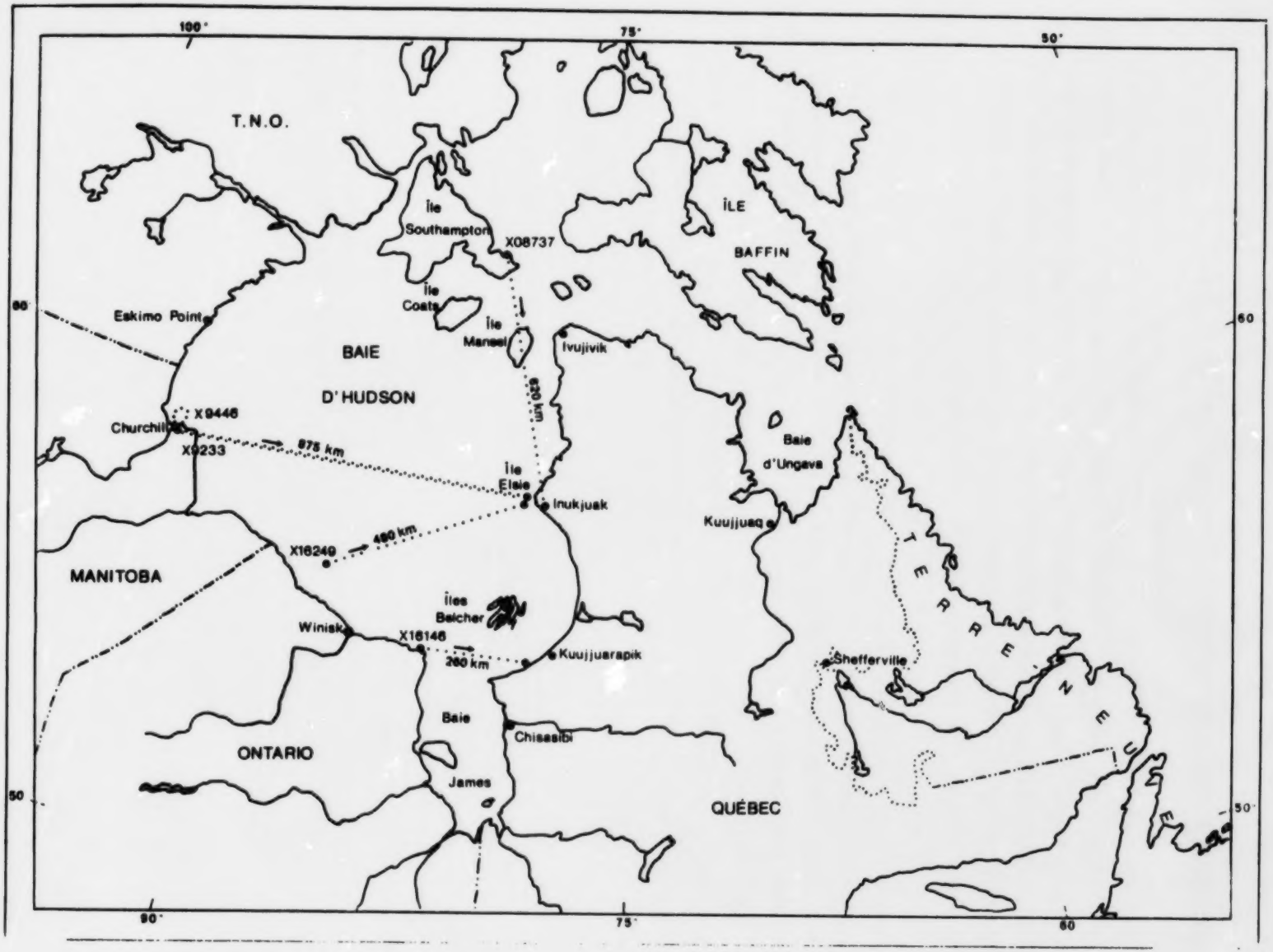

Figure 3: Distance entre les lieux de marquage et d'abattage des ours porteurs d'étiquettes récupérés par les chasseurs inuit depuis 1985.

5. DISCRIMINATION DES POPULATIONS

Les coûts inhérents à l'utilisation des méthodes de marquage-recapture pour discriminer les populations d'ours blancs sont très élevés et le succès est par surcroît très mitigé. Ces raisons ont poussé les gestionnaires à utiliser des tests protéiniques et des mesures crâniométriques pour tenter de discriminer les populations. Nous avons donc demandé aux chasseurs de nous fournir, en retour de compensations monétaires, des échantillons de muscle et d'organes, et des crânes d'ours pour les besoins du programme. Une fois de plus, nos attentes ont été comblées puisque nous avons recueilli des échantillons sur 19 des 37 ours abattus en 1986-1987 (Tableau 4). En effet, 12 échantillons complets proviennent de la baie d'Hudson (zone A[3]), 1 du détroit d'Hudson (zone C), 4 de la baie d'Ungava (zone B) et 2 autres ont été égarés lors de leur transport vers Kuujjuaq.

Les résultats préliminaires des analyses effectuées au Texas sur les échantillons recueillis en 1985-1986 ne semblent pas très prometteurs. Il faut donc abandonner l'idée de vouloir discriminer les populations d'ours blancs par la méthode des analyses protéiniques. Par contre, les mesures crâniométriques effectuées sur les 34 spécimens reçus jusqu'à maintenant semblent offrir une avenue intéressante mais il faudrait posséder un échantillon suffisamment grand (environ 100 crânes) pour déceler des différences statistiquement significatives (Vandal et al., en préparation). Nous avons pris 24 mesures différentes sur chacun des crânes et les données préliminaires seront publiées.

Pour encourager les chasseurs à récolter les échantillons et à nous les faire parvenir, nous avons procédé de façon identique à l'année précédente, c'est-à-dire en accordant aux chasseurs une somme de 5 $ par échantillon de muscle ou d'organe récolté et 40 $ pour la tête entière. De plus, un montant de 20 $ était attribué au représentant d'Anguvigaq responsable de l'enregistrement de l'ours. Nous avons déboursé une somme

TABLEAU 4. Caractéristiques des échantillons biologiques récoltés en 1986-1987.

N° ÉTIQUETTE A L'OREILLE	N° ÉTIQUETTE DE LA PEAU	SEXE	ÉCHANTILLONS	COMMUNAUTÉ	ZONE	LOCALISATION N	LOCALISATION W
---	0001	F	coeur, muscle, foie, rein, crâne	Inukjuak	A^3 et C	58°51'	78°55'
---	0002	F	" " " " "	Inukjuak	A^3 et C	59°00'	78°23'
---	0004	F	" " " " "	Inukjuak	A^3 et C	58°45'	78°40'
---	0005	M	" " " " "	Inukjuak	A^3 et C	58°51'	78°55'
X08737	0006	M	" " " " "	Inukjuak	A^3 et C	58°45'	78°40'
---	0007	M	" " " " "	Inukjuak	A^3 et C	58°53'	78°55'
---	0008	F	" " " " "	Inukjuak	A^3 et C	58°53'	78°55'
---	0009	M	" " " " "	Inukjuak	A^3 et C	58°45'	78°40'
---	0010	M	" " " " "	Inukjuak	A^3 et C	58°45'	78°40'
---	0011	M	" " " " "	Inukjuak	A^3 et C	58°45'	78°40'
---	0012	M	" " " " "	Inukjuak	A^3 et C	58°36'	79°01'
---	0013	F	" " " " "	Kangiqsujuaq	B	61°20'	72°00'
---	0014	M	muscle, crâne	Kangiqsujuaq	B	61°50'	72°12'
---	0021	M	coeur, muscle, foie, rein, crâne	Tasiujaq	B	58°34'	70°05'
---	0050	M	" " " " "	Kangiqsujuaq	B	61°55'	72°00'
---	0052	F	" " " " "	Salluit	C	62°14'	75°38'
X16249	0132	M	muscle, crâne	Inukjuak	A^3 et C	58°36'	79°01'
---	4817	M	coeur, muscle, foie, rein, crâne	Kangiqsujuaq	B	61°51'	72°03'

totale de 1600 $ pour nous procurer les échantillons des chasseurs et environ 1000 $ pour leur transport vers Kuujjuaq. Les coûts encourus pour un tel programme sont donc minimes comparativement aux données biologiques recueillies sur l'espèce.

Enfin, pour le remercier de sa collaboration, chaque chasseur a reçu une lettre lui mentionnant l'âge de ou des ours abattus et l'informant de l'utilisation des drogues pour les besoins de marquage.

6. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Le programme est en place depuis déjà deux ans et il semble implanté de façon définitive. Les résultats obtenus sont très prometteurs et nous avons d'ailleurs obtenu des félicitations des membres du Comité technique canadien sur l'ours blanc lors de leur réunion annuelle qui a eu lieu à Québec en février 1987. Le travail réalisé depuis deux ans est supérieur à celui réalisé au cours des dix dernières années sur l'ours blanc au Québec.

Suite aux résultats obtenus, nous sommes en mesure d'apporter certaines recommandations.

- En ce qui a trait au suivi de la récolte, nous recommandons une refonte de la fiche d'enregistrement.

- En ce qui concerne le programme de cueillette d'échantillons, nous recommandons:

  - de recueillir des têtes d'ours pendant au moins les cinq prochaines années afin de poursuivre l'étude sur la discrimination des populations selon la méthode des mesures crâniométriques;
  - de continuer à rémunérer les chasseurs pour les échantillons qu'ils nous fournissent;
  - de faire parvenir aux chasseurs une lettre de remerciements et un écusson spécial en guise d'appréciation.

- En ce qui regarde la gestion de l'espèce, nous recommandons de présenter aux Inuit le plan de gestion le plus tôt possible.

RÉFÉRENCES

CRÊTE, M., D. Vandal, D. et H. Laflamme. 1987. Plan tactique sur l'ours blanc. Document préliminaire. Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, Québec. 38 p.

URQUHART, D.R. et R.E. Schweinsburg. 1984. Polar bear: life history and known distribution of polar bear in the Northwest Territories. Rew. Res. Rept. 70 p.

VANDAL, D. 1987. L'exploitation de l'ours blanc au Nouveau-Québec (Saison 1985-1986). Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, Québec. 22 p.

VANDAL, D., M. Crête et R. Nadon (en préparation). L'utilisation des mesures crâniométriques pour différencier les populations d'ours blancs.

Gouvernement du Québec
Ministère du Loisir,
de la Chasse et de la Pêche
Direction régionale du Nouveau-Québec